



Perturbation du trafic sur la D40

En raison de l'aménagement sécuritaire sur la rue de Verchain, la circulation sera alternée au cours de la deuxième quinzaine d'avril et sur toute la durée des travaux.

Les sociétés Citéos et Sorriaux travailleront conjointement afin de limiter les perturbations dans le temps. Elles sont en charge d'implanter un feu comportemental, de réaliser une traversée piétonnière avec un signal piéton lumineux, d'installer deux chicanes et de prolonger la haie en bordure de trottoir.

Pour le bon déroulement des travaux et le respect de la quiétude des riverains, merci d'adapter votre vitesse et de respecter les consignes données par les entreprises.

Participation centres aérés :

Pour 2024, la commune participe aux frais liés aux centres aérés dans les conditions suivantes:

- ✓ Dans la limite de 20 jours maximum, répartis sur les vacances scolaires (petites comme grandes) de l'année civile, du 01 janvier au 31 décembre 2024,
- ✓ Pour les enfants de 3 à 15 ans,
- ✓ En centre aéré et stage de découverte ou sportif.

Le montant de la participation sera reversé aux familles de Monchaux-sur-Écaillon uniquement et sur présentation d'une facture :

- ✓ Pour les enfants de -6 ans, remboursement dans la limite de 7€ maximum par jour,
- ✓ Pour les enfants de +6 ans, un remboursement de 12€ maximum par jour.

Encombrants : Ramassage des encombrants MERCREDI 29 MAI

Uniquement sur inscription par téléphone au Maillon C2RI 03.27.45.89.42 (appel non surtaxé), du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

- ✓ Ce service gratuit est limité à 2 demandes par an et par foyer,
- ✓ Limite de 3m3 (l'équivalent de 3 petites remorques de voiture) par enlèvement,
- ✓ Chaque objet ne doit pas dépasser 1,80 m et peser plus de 70 kg,
- ✓ Sortez vos encombrants la veille au soir, soit le mardi 28 mai.
- ✓ Ne seront collectés que les encombrants qui auront été déclarés.

Sont interdits :

- ✓ Pneus, bidon d'huile de vidange, pots de peinture...
- ✓ Gravats, déchets issus d'un chantier
- ✓ Déchets verts
- ✓ Déchets d'équipements électriques et électroniques.

Les déchets refusés sont à déposer en déchèterie.

Fête des mères : vendredi 24 mai à 19h

La réception aura lieu dans la salle des fêtes. Si des enfants, quel que soit leur âge, souhaitent lire un poème, chanter une chanson ou passer un message d'amour à destination de leur maman, la scène est à vous ce jour-là !

Pour cela, il vous suffit juste de nous le signaler le jour même.

Café littéraire :

La bibliothèque vous propose un café littéraire **le jeudi 06 juin à 15h**. Pour l'occasion, l'auteure Valenciennaise Marie-Pierre GUILLET-CHEVAL viendra présenter ses romans du Terroir.

Inscription en mairie ou lors des permanences de la bibliothèque.

Permanences : lundi et vendredi de 17h à 18h30, mercredi de 16h30 à 18h.

Magicbus :

La Municipalité offre aux jeunes Moncalsien.ne.s de 12 à 17 ans une expérience inédite dans MagicBus **samedi 15 juin 2024** devant la Halle.

Découvrez ensemble une intrigue dans un décor fantastique. 2 créneaux disponibles 14H30 et 15h30.

Inscription en mairie ou par mail à bboursiez@monchaux-sur-ecailon.fr jusqu'au 17 mai dernier délai.

Attention, nombre de places limité !

Téléthon 2023 :

Le bilan financier des manifestations organisées pour le téléthon par les associations et municipalités de Thiant et Monchaux a été présenté début avril.

Grâce à des dépenses bien maîtrisées par l'OSAT de Thiant et la participation financière de sponsors à la corrida, 5769 € ont été reversés à l'AFM téléthon.

Le don du groupe Renault Electricity de 1000 € lors de la corrida vient s'ajouter à ce bilan très positif.

Encore toutes nos félicitations aux bénévoles, habitant.e.s investi.e.s et participant.e.s qui ont permis à notre village de récolter 3421€ brut.

Rendez-vous au weekend des 7 & 8 décembre pour l'édition 2024.